



---

**Compte rendu de**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**de la F.N.A.R.E.C.**  
**Angers– 26 septembre 2013**

---

➤ **Début de la séance : 8h30**

Membres convoqués

	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>AREC</b>	
Mme	PRINEAU	Joëlle	<b>17</b> Charente Maritime	<i>Présent</i>
Mr	NOZAIS	René	<b>22</b> Côtes d'Armor	<i>Présent</i>
Mme	HERR	Michèle	<b>33</b> Gironde	<i>Présent</i>
M	BEUCHEE	Alain	<b>35</b> Ille et Vilaine	<i>Absent</i>
Mme	GROUSSAIN	Jacqueline	<b>37</b> Indre et Loire	<i>Présent</i>
Mme	SWORZIL-BLANCHET	Marie Françoise	<b>41</b> Loir et Cher	<i>Présent</i>
Mr	QUERAT	Joseph	<b>42</b> Loire	<i>Absent</i>
Mme	TRIMOREAU	Marie Annick	<b>44</b> Loire Atlantique	<i>Présent</i>
Mme	VINCENT-GUITTON	Marielle	<b>49</b> Anjou	<i>Présent</i>
Mme	LERAY	Maryvonne	<b>53</b> Mayenne	<i>Présent</i>
Mme	LE GOC	Geneviève	<b>56</b> Morbihan	<i>Présent</i>
M.	PODEVIN	Jean	<b>59</b> Nord	<i>Présent</i>
Mme	MOREAU	Danièle	<b>64</b> Pyrénées Atlantiques	<i>Présent</i>
Mme	BERODIER	Jeanne	<b>71</b> Saône et Loire	<i>Absent</i>
Mr	DROUET	Pierre	<b>72</b> Sarthe	<i>Présent</i>
Mme	RAZKALLAH	Marcelle	<b>73</b> Savoie	<i>Présent</i>
Mme	TASSEL	Françoise	<b>75</b> Paris - Ile de France	<i>Présent</i>
Mr	VRIGNAUD	François	<b>85</b> Vendée	<i>Présent</i>

## Le Mot du président :

« C'est donc la matinée réservée à la FNAREC...

Tous ceux qui étaient présents à Bordeaux (Congrès 2012), ceux qui suivent la vie de la fédération, se souviennent que nous avons voté pour reconduire une année le conseil d'administration en l'état car nous nous trouvons dans une situation difficile pour l'association que nous n'avions pas envisagée lors de la création et du vote des statuts en 2010 au Mans.

Il nous fallait les modifier pour rendre viable notre conseil et cela ne peut se faire que lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée suivant des règles précises.

Nous avons travaillé à cette évolution cette année et nous avons donc arrêté, après avoir demandé l'avis de chacun, des modifications à deux articles.

Nous en avons fait une large diffusion.

Nous allons ensemble en prendre à nouveau connaissance avant de vous demander de les entériner par vote. »

Pierre DROUET  
Président de la FNAREC

## Ordre du jour

### Modification des statuts

*[Décidée lors de l'AG Ordinaire du 27 septembre 2012 à Bordeaux (33), cette modification porte sur les articles 11 et 12 des statuts adoptés en AG Constitutive du 30 septembre 2010 au Mans (72)]*

### Etude – Discussion - Vote

La visualisation des anciennes et nouvelles formulations des articles a facilité la discussion.

Ces modifications ont été proposées au vote (à bulletin secret)

Rem : Article 9 / Votes / *Chaque membre dispose d'une voix, celle du président de son AREC et d'une voix supplémentaire par tranche de 100 adhérents déclarés, à concurrence de 3 voix supplémentaires. Soit, à ce moment : 32 voix, pouvoirs compris.*

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Pour	32
Contre	0
Abstention	0

Le président, en exercice, de la FNAREC déclare la modification adoptée à l'unanimité.

Ces modifications feront l'objet d'une déclaration en préfecture du siège social de la Fédération.

(Les statuts modifiés [**Statuts 2013**] peuvent être consultés sur le site de la FNAREC)

➤ ***Fin de la séance : 9h15***

Fait au Mans, le 15 octobre 2013

***Le secrétaire***  
André DESCOUSSE